

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 6 avril 2023

N° 2023_07
Nomenclature acte : 7.1.2

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

19 AVR. 2023

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Composant le Conseil d'Administration :

En exercice : 17

Présents : 9

Représentés : 5

Votes pour : 14

Votre contre : 0

Abstentions : 0

L'An deux-mille-vingt-trois, le six avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le trente-et-un mars deux-mille-vingt-trois, s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Laurent VASTEL, Maire et Président du Conseil.

Présents : L. VASTEL, A. BULLET, D. LAFON, G. REIGADA, Z. KEFIFA, J.Y. SOMMIER, P. KATHOLA, M. FORNIER, S. LE BEUZE

Absents représentés : E. CATON (par A.BULLET), D. DELATTRE (par S.LE BEUZE), A-M. MERCADIER (par D.LAFON), S.BOUALI (par M.FORNIER), M. LAGARDE (par G.REIGADA)

Absents excusés : J. LECLERCQ, N. SAUCY, A. BON

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-12, L.2121-14, L.2121-31 et L.2121-23,

Vu le Compte Administratif 2022 présenté par le Président,

Après que le Président se soit retiré,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les réalisations suivantes du Compte Administratif 2022 du CCAS :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	499 739,86	1 561,13
Recettes :	604 350,89	2 574,00
Excédent reporté n-1 :	14 226,23	28 030,93

Soit un résultat de fonctionnement à reporter de 118 837,26 €

Soit un résultat d'investissement à reporter de 29 043,80 €

PRESENTATION PAR CHAPITRE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
011 – charges à caractère général	140 302,44	Pour à l'unanimité
012 – charges de personnel et frais assimilés	314 251,71	Pour à l'unanimité
65 – autres charges de gestion courante	42 611,71	Pour à l'unanimité
042 - transfert entre sections	2 574,00	Pour à l'unanimité

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
013 – atténuation de charges	4 401,10	Pour à l'unanimité
70 – produit des services	349 244,71	Pour à l'unanimité
74 – dotations, subventions et participations	204 101,55	Pour à l'unanimité
75 – autres produits de gestion courante	11 942,10	Pour à l'unanimité
77– produits exceptionnels	34 661,43	Pour à l'unanimité

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
21 – immobilisations corporelles	1 561,13	Pour à l'unanimité

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
040 - transfert entre sections	2 574,00	Pour à l'unanimité

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :
- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Comptable du SCG de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Anne BULLET
Vice-présidente du CCAS



Certifié exécutoire compte-tenu de la réception
en Préfecture le
Publication/Affichage le.....

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente du CCAS

